L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 13 AOUT 1872. 46me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 13 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par R. M. Montgomery, à sa salle d'encan, 67 rue Camp—Vente régulière de meubles.

Par Hoffman, Marks & Co., au No [illegible] rue des Chasseurs, linge, articles de [illegible].

Par C. Valeton, sur la levée, au pied de la rue Jackson.

Par D. K. Morphy, sur la levée, au pied de la rue Farine.

Farine ! Farine ! — Voyez l'annonce Pescud [illegible] Morphy.

Le mouvement libéral.

Nous avons lu attentivement les débats de la Convention libérale pour y chercher la raison de ce mouvement qui est survenu si malheureusement, jeter de nouveau la désunion dans les rangs des conservateurs au moment où la fusion opérée entre démocrates et les réformistes permettait de croire à une union définitive. Nous n'avons pu trouver dans ces débats aucune raison qui justifie la conduite des délégués et des réformistes qui sont entrés dans l'organisation libérale. Quant aux raisons qui expliquent cette conduite, elles sont diverses, et nous nous abstiendrons de les indiquer toutes. Mentionnons en seulement une : c'est le désir qu'ont certains délégués d'obtenir du Gouverneur le remplacement des juris de paix et d'autres officiers dans leurs paroisses respectives. Pour se procurer un avancement local momentané, ces citoyens n'ont pas compris qu'ils risquaient de compromettre le salut de l'Etat tout entier. Quelques paroisses ont vu leurs juris de police renouvelés à leur satisfaction ; en échange de cette concession, des gens honorables ont dû servir l'ambition du Gouverneur, et, pour cela, contribuer à la formation d'une troisième liste de candidatures.

Nous laissons de côté les mobiles qui ont porté la Nouvelle-Orléans tant d'hommes qui ont dû être étonnés eux-mêmes de ce qu'ils venaient y jouer et examiner la situation.

Les libéraux, après avoir attaqué la formation de la liste de fusion, viennent précisément d'autoriser leur comité central à suivre le procédé employé par le comité démocrate et le comité réformiste pour arriver une fusion, c'est-à-dire à modifier la liste des candidatures, sans, cependant, toucher à la candidature de M. Penn au gouverneur.

Cette exception est malheureuse, car elle ferme la porte à tout espoir de conciliation, et elle indique un parti pris de donner la place la plus importante et de contrôler le gouvernement de la Louisiane. Il n'y a là aucune question de principe, aucune question de droit, ni une question personnelle, car M. Penn est un homme jeune, étranger à la politique, et qui ne possède, par aucun de ses mérites exceptionnels qui désignent un homme pour le premier rang. Il y avait dans la Convention libérale des hommes bien supérieurs à M. Penn, et si tous les choix étaient à refaire de part et d'autre, nous n'hésiterions pas à lui préférer M. McEnery.

L'exception faite en faveur de M. Penn est un calcul, comme sa nomination, c'est une chose arrangée à l'avance, et le gouverneur et un cercle de meneurs qui sont restés derrière le rideau, et dont l'influence est très apparente. Ces meneurs sont ceux qui ont peur que la nation prochaine ne vienne porter atteinte à leurs monopoles, à leurs privilèges, à leurs intérêts.

Eh bien ! quelque honorable que soit M. Penn, quelque honnêtes que soient ses intentions, nous pensons qu'il n'a été jusqu'ici qu'un instrument inconscient de ces livres intéressées, et nous avons lieu de craindre que, s'il devenait gouverneur, il ne fût pas en état de choisir avec discernement entre les bons et les mauvais avis et qu'il ne restât aussi l'instrument aveugle d'une coterie intéressée.

Cette proposition le condamne. Il faut, dans les circonstances présentes, un gouverneur qui ne soit pas inexpérimenté en politique et qui sache se conduire au milieu des écueils. Il nous faut surtout un gouverneur qui ait la fermeté nécessaire pour dénoncer les abus [illegible] présents et pour travailler de concert avec la législature à extirper ces abus et à réaliser les réformes dont le pays a tant besoin.

Le candidat présenté par la main de M. Warmoth ne peut être l'homme de la situation. M. Penn est honnête, nous en sommes convaincu, donc il a été et il est, quant sur le rôle qu'on lui fait jouer.

L'exception faite en sa faveur a placé dans une situation très délicate, nous le disons, car le comité libéral n'est pas autorisé à accepter sa démission et ne peut être pris l'engagement de pas la donner.

D'autre côté, les comités démocrate et réformiste ne peuvent retirer de leur liste le nom de M. McEnery qui a été acclamé dans la plupart des paroisses, pour le remplacer par celui de M. Penn, car cela serait un cri universel de protestation de la part de toute la démocratie de l'Etat.

Tant que M. Penn restera candidat la porte sera fermée à toute nouvelle tentative de conciliation. Cette situation exceptionnelle inspirera-t-elle à ce jeune homme quelque résolution virile de dévouement patriotique ? Nous ne saurions le préjuger, mais les circonstances dans lesquelles sa nomination a eu lieu ne nous permettent guère de l'espérer. Le mouvement libéral a donc abouti à un impasse ; reste à savoir comment feront les meneurs qui le dirigent pour se tirer de là !

LA LISTE DÉMOCRATIQUE.—Le colonel [illegible] Gibson, l'un des électeurs présidentiels de la liste démocratique, ayant été choisi comme candidat au Congrès pour le second district congressionnel, son nom a été remplacé sur la liste des électeurs par celui du colonel Alfred Roman, de Saint-Jacques.

Nous publions la liste des candidatures démocratiques en tête de la seconde page.

LIVRES NOUVEAUX. — Nous annoncions dans notre dernier numéro un ouvrage [illegible] fait original sur l'Anatomie et la Physiologie, mis en vente par la maison [illegible] Brother, de Philadelphie. Nous annonçons aujourd'hui les Histoires de TITE-LIVE, éditées et annotées par Thomas Chase, professeur de Philologie au Collège de Haverford. Ce nouvel ouvrage mis en vente par la même maison, est loin d'obscurité pour quiconque sait un peu de latin, les remarques de M. Chase sont éclairé tous les points obscurs du texte arrivé jusqu'à nous. Ainsi commenté, expliqué, le livre dont nous parlons a un haut intérêt.

COLLÉGE DE SPRINGHILL. — La clôture de la quarante et unième année scolaire de cette institution aura lieu mardi 20 du courant. Les parents et les gardiens seront par une notice insérée plus loin, que les élèves de la Louisiane, s'ils sont accompagnés par eux, pourront partir immédiatement après la distribution des prix. Simon, ils retourneront chez eux par chemin de fer, le mardi 21 du courant.

☞ Les rhumes augmentent de fréquence avec les chaleurs de l'été, à cause des imprudences presque inévitables auxquelles on se livre, et ces rhumes ne sont malheureusement ni les moins rebelles ni les moins dangereux. Pour les enlever il suffit d'un flacon de l'incomparable BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS. Tout le monde est maintenant d'accord sur ce point. En vente chez le préparateur, B. Laplace, 28 et 26, Champs-Elysées, et dans les principales pharmacies de la Nlle-Orléans.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînette. Elle se vend au No. 185, de la rue du Canal.

[illegible]

Revue des Journaux.

Le *Picayune* fait une charge à fond contre les loteries et en particulier contre la Loterie de la Louisiane. C'est un sujet qui devra certainement attirer l'attention de la prochaine Législature, mais le problème est difficile, car nous nous souvenons que les lois les plus prohibitives n'ont jamais pu empêcher la vente des billets de loteries du dehors. Les prohibitions ne suffiront pas, il faudra changer les mœurs.

L'immoralité politique et la vertu populaire forment le sujet d'un autre article du *Picayune* qui croit qu'en dépit de la corruption des politiciens, le peuple est resté sain et qu'il y a encore quelque espoir de rédemption, surtout si la presse indépendante et incorruptible est fidèle à sa mission.

Le *Times* avoue que la manifestation de samedi soir a été *une des plus grandes qu'il ait jamais vues* à la Nouvelle Orléans. Il est vrai qu'il présente cette manifestation comme étant uniquement une manifestation pour Greeley et Brown ; mais nous avons le témoignage du *Republican* lui-même pour établir que c'était surtout une manifestation en faveur des candidats de la fusion démocrate-réformiste. Le *Republican* qualifie, en effet, la procession de "manifestation McEnery." Donc en réunissant ce que disent ces deux journaux libéraux nous avons la vérité complète.

Le *Times* se prononce en faveur de la cession des Etats du Nord du Mexique et de la Basse-Californie aux Etats-Unis en paiement des réclamations américaines qui s'élèvent à 40 millions de dollars.

Dans son numéro d'hier, le *Times* invite de nouveau les candidats des deux grands partis, démocrate et réformiste, à céder la place à ceux de la petite faction libérale, sans doute en vertu de l'axiome populaire "ôte toi de là que je m'y mette," axiome qui constitue toute la doctrine du soi-disant parti libéral.

Le même journal, qui n'a jamais brillé par la logique et la constance dans ses idées, trouve ridicule qu'on oppose aux nouveaux convertis du libéralisme ce qu'ils ont fait ou dit il y a quelques semaines. C'est, dit-il, de l'enfantillage. Assurément, autrefois on se faisait honneur d'avoir des convictions, de tenir à ses sympathies, mais nos modernes politiciens ont changé tout cela. Ils n'ont pas mis le cœur à gauche, ils l'ont tout simplement rayé.

Le *National Republican* consacre son attention à la Convention Pinchback et il nous révèle cette particularité piquante qu'un grand nombre de délégués de cette Convention étaient en même temps délégués à la Convention libérale. Comme républicains ils cherchent à s'arranger avec la Douane, comme libéraux ils veulent s'arranger avec les démocrates réformistes, pourvu qu'on leur laisse la distribution des places. Ce sont des gaillards qui voudraient manger à tous les râteliers. Le *National Republican* se moque de la comédie libérale ; il y a bien de quoi.

—Nous appelons l'attention du public sur l'avis de M. B. Nautré, agent de propriétés, No. 79 rue Bienville. Comme M. Nautré fait une *spécialité* de la vente et de la *location* des propriétés foncières et qu'il fait publier dans des bulletins toutes les propriétés qu'il peut avoir à vendre ou à louer, il est évident que celles dont il a la charge sont plus promptement *louées* ou vendues que celles qui n'ont que des écriteaux pour attirer l'attention des passants, et par la même raison M. Nautré a journellement beaucoup de demandes de maisons à louer.

Les *propriétaires* qui ont des maisons vides trouveront donc leur intérêt à s'adresser à lui pour profiter de la publicité de son prochain bulletin.

☞ Excellente occasion pour les messieurs désirant faire emplète de chemises françaises, gilets de peau, caleçons, mouchoirs, cravates, cols et chaussettes. Tous ces articles d'importation directe et de provenance française, seront vendus à grand sacrifice par M. Sembre, coin St Louis et Royale, pour faire place au stock de la saison d'automne.

LES RELATIONS POSTALES AVEC LA FRANCE—Nous lisons dans la *Presse* de Paris :

M. de Noailles, ministre de France aux Etats-Unis, est spécialement chargé de faire une convention postale avec le gouvernement fédéral. Mais on n'est pas absolument rassuré sur l'issue des négociations. On assure que le plan dont M. de Noailles est porteur, consiste à fixer à 50 centimes le port de la lettre simple entre les deux pays. Or, il paraît certain que le gouvernement fédéral n'est aucunement disposé à accepter un tarif aussi élevé.

Il serait bien à désirer que le gouvernement français, édifié enfin sur les intérêts de son pays, consentît à adopter purement et simplement les termes de la convention qui existe entre les Etats-Unis et l'Angleterre, et dont le commerce des deux nations est si satisfait.

On sait que, pour la lettre simple d'une demi-once ou 14 grammes, ce tarif est de 30 centimes, et tout le reste en proportion.

Actuellement le port d'une lettre entre la France et les Etats-Unis est de 26 cents ou un franc 30 centimes, ce qui est monstrueux comparativement aux tarifs avec les autres pays européens, mais c'est ainsi que M. Thiers entend le progrès.

—Le général de Cissey aurait dit dernièrement à quelques membres de l'Assemblée nationale :

—Quant à l'ordre, je vous le garantis, si, par hasard, il y avait du bruit, je supprime les conseils de guerre ; il n'y aura plus que des cours martiales.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

NÉCROLOGIE.—C'est avec une douloureuse émotion que nous avons appris, hier matin, la mort soudaine de M. Bernard Avégno, frappé d'une congestion cérébrale, vers les dernières heures de la nuit.

M. Bernard Avégno qui appartenait à une famille considérable du pays, était une des personnalités éminentes de la société orléanaise. Possédant, à un degré supérieur, les qualités de l'homme du monde, l'esprit, le tact, la bienveillance, il appelait à lui les sympathies d'une manière irrésistible.

Doué d'une rare intelligence, et d'une activité peu commune, il menait de front les affaires et la politique ; et, depuis l'ouverture de la campagne électorale, on le voyait s'occuper avec dévouement des intérêts du parti démocrate, en qualité de membre du comité central d'Etat.

Dans la soirée de dimanche, il sentit quelque malaise, et l'attribua à la prochaine venue d'un accès de goutte—maladie dont il souffrait depuis plusieurs années. Pendant la nuit, il était frappé d'une congestion cérébrale.

Sa mort a inspiré des regrets universels.

Pour nous, c'est avec une profonde tristesse que nous donnons ce suprême témoignage de sympathie à celui qui fut notre ami.

M. Bernard Avegno laisse une veuve et cinq enfants dans une inconsolable affliction.

Les obsèques auront lieu ce matin à neuf heures. Le convoi mortuaire partira de la résidence Lapeyre, à l'angle des rues Ste Anne et St Claude.

FAITS DIVERS.—Deux malfaiteurs ont tenté de s'introduire dans la bâtisse de l'Exposition du Sud, rue Carondelet, pendant la nuit de dimanche à lundi. Le veilleur de nuit, M. Ryan, les ayant aperçus s'est avancé vers eux. Nos gens ont pris la fuite, et ils ont eu la chance de n'être atteint par aucun des six coups de pistolet, dont M. Ryan a salué leur départ.

—Un commencement d'incendie a eu lieu dans la tuilerie de MM. West, Bee & Co., située sur la Levée, près la rue Lyon, Sixième District. Pertes $500.

—Hier, vers deux heures et demie de l'après-midi, le nommé John Flynn est tombé du wharf dans le fleuve, à côté du ferry de Morgan. Quelques courageux citoyens qui se trouvaient non loin de là, se sont jetés à l'eau et sont parvenus à le sauver.

Une réunion des *Pendleton Guards* aura lieu ce soir, à 7 heures et demie, rue St [illegible]

Nous appelons l'attention des Alsaciens-Lorrains [illegible]

TEMPÉRATURE.—12 août 1872. Thermomètre de C. [illegible], opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	[illegible]	[illegible]
[illegible] M.	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	[illegible]	[illegible]

RAPPORT MORTUAIRE.—Le nombre des décès dans le courant de la semaine dernière s'est élevé à 118. Sur ce nombre, ainsi que le constate une note du Bureau de Santé, il n'y a eu aucun cas de fièvre jaune.

BUREAU CENTRAL DE LA POLICE MÉTROPOLITAINE — *Rapport du mois de Juillet.*—Pendant le mois de juillet 1872, la Police Métropolitaine a fait 2173 arrestations :

Precincts.	Capitaines.	H'mes.	F'mes.	Total.
Premier,	Wm. McCann	504	102	606
Second,	Boyd Robinson	120	37	157
Troisième,	Thos Flanagan	340	153	494
Quatrième,	Octave Rey	127	70	203
Cinquième,	Eugene Asop	161	68	229
Sixième,	R. B. Hedgeworth	86	28	114
Septième,	D. C. Woodruff	53	12	65
Huitième,	Serg. Preston	61	17	78
Port,	G. J. Schreiber	74	3	77
Police Suburbaine,	Serg. P. Taylor	40	14	54
Total		1569	604	2173

Motifs ayant déterminé l'arrestation : — Ivrognerie, 621—Ivrognerie et tapage, 167—Bris de paix, 173—Disputes, 136—Coups et blessures, 221—Attentats à main armée, 19—Tentatives d'homicide, 39—Attaques contre des officiers de police, 10—Insultes, 106—Vol, 94—Vagabondages, 32—Contraventions aux ordonnances municipales, 305.

Nationalité des personnes arrêtées.—Autriche, 2—Australie, 2—Belgique, 2—Canada, 10—Chine, 9—Cuba, 3—Danemark, 1—Angleterre, 37—France, 91—Allemagne, 162—Irlande, 509—Italie, 38—Mexique, 6—Norvège, 2—Portugal, 2—Russie, 5—Ecosse, 22—Sicile, 1—Espagne, 16—Suède, 5—Etats-Unis, 1264—Antilles, 1—De nationalité inconnue, 3.

AGES—279 de 10 à 20 ans—799 de 20 à 30—713 de 30 à 40—251 de 40 à 50—110 au-dessus de 50—D'âge non constaté 12.

Condition sociale—Mariés 719—non mariés 1445—sachant lire et écrire, 1176—Ne sachant ni lire ni écrire, 989.

Pendant le mois de juillet, la police a mis en fourrière 53 animaux et 19 voitures—Les rapports ont constaté 39 accidents, 31 vols et 17 incendies. De plus les officiers de garde ont veillé sur 32 portes laissées ouvertes.

COMITÉ CENTRAL D'ETAT DU PARTI LIBÉRAL. — M. W. W. Pugh, président de la Convention libérale, vient de publier l'avis suivant :

Conformément au pouvoir que m'a donné la Convention du Parti Libéral de la Louisiane, je nomme les messieurs dont les noms suivent, membres du Comité Central de l'Etat :

Tom. Bynum, A. H. May,
J. H. Kennard, William N. Mercer,
J. Hassinger, J. D. Blair,
F. H. Hatch, L. F. Génères,
J. B. Walton, Thos. O'Connor,
Andrew McCullom.

WM. W. PUGH,
Président de la Convention Libérale.

Baie St-Louis, 4 août 1872.

A Messieurs les Editeurs de l'*Abeille* :

Messieurs,

Permettez-moi de publier dans votre estimable journal un compte-rendu des exercices scolaires qui ont eu lieu le 15 juillet au Collége des Frères, et le 3 courant au Couvent de St-Joseph. Ces deux soirées ont permis de constater le zèle aussi intelligent qu'heureux des Frères et des Sœurs. Les personnes qui ont eu la bonne fortune d'assister à ces charmantes fêtes de famille ont pu se convaincre que l'éducation donnée dans ces deux pieuses institutions est la plus complète que l'on puisse recevoir. Ce n'est pas moi qu'il en étonnerai, ayant si souvent été témoin des soins tout paternels dont les Frères et les Sœurs entourent leurs élèves. Ils ont admirablement réussi — chose très difficile — à combiner une discipline à la fois ferme et bienveillante. Ajoutez aux avantages d'une éducation morale et intelligente les conditions hygiéniques les plus favorables, air pur, cour spacieuse, salles d'étude, salle à manger, dortoirs vastes, parfaitement aérés, et vous aurez une idée des heureuses conditions que réunissent le Collége et le Couvent de la Baie St-Louis, ce charmant lieu de villégiature où viennent se reposer, pendant l'été, les heureux de votre ville, et où tant de valétudinaires ont recouvré leur santé et leurs forces perdues. Mais arrivons aux examens.

J'aimerais à commencer par le Couvent puisqu'il s'agit du sexe féminin, la plus aimable moitié et la plus dévouée du genre humain, mais deux raisons m'en empêchent :

1o. Les examens du Collége ont précédé ceux du Couvent ;

2o. Toutes les grammaires, *écrites seulement par les hommes*, affirment que le masculin l'emporte sur le féminin, doctrine partiale qui sera renversée, de fond en comble, le jour qu'il plaira à une femme de composer une nouvelle grammaire et de réclamer les droits de son sexe, droits réels et légitimes.

COLLÉGE.—Dans la première soirée, il y a eu un essai, un débat et un drame. L'essai *sur les maux de l'intempérance* a été composé et lu par H. Gelpi. Monsieur Gelpi a traité ce sujet avec un rare bonheur, tant sous le rapport du style qu'au point de vue des idées. De profondes études, bien digérées, tel est le résumé de son beau discours.

LE DÉBAT, "*Laquelle est préférable de la vie des campagnes ou de celle des villes ?*" Le débat a été très animé, habilement soutenu de part et d'autre. Cependant, le juge G. C. Chandler, applaudi par le public, a décidé en faveur de J. Delmas et de A. Lavigne plaidant pour la vie de campagne.

LE DRAME, "*Sébastien.*" Ce joli drame, tiré de Fabiola, a été admirablement joué. MM. W. Johnson, représentant Pourcatius, T. Bosworth, Sébastien, A. Pierce, l'empereur Maximilien, ont rempli leurs rôles respectifs d'une façon remarquable. Nous devons une mention honorable à MM. J. Delmas dans le rôle de Corporius, J. Egan, dans celui de Corvinus, et A. Foretick dans celui du soldat Dace.

SECONDE SOIRÉE.—Discours remarquable et remarqué de L. J. Mestier, sur "*La nécessité de la religion dans l'éducation*". Le sujet a été admirablement traité par le jeune homme. Ses parents, qui assistaient au début du discours, ont été vivement émus, et n'ont pu s'empêcher de témoigner au jeune orateur toute la joie qu'ils avaient ressentie en l'écoutant.

Le jeune A. Pierce a électrisé tout son auditoire par la libre énergie avec laquelle il a prononcé son remarquable éloge de S. S. Pie IX. Style concis et élevé, tel est le caractère de ce discours.

A. Lavigne, B. Burke, H. Gelpi, T. et C. Bachino se sont distingués, chacun dans son rôle, dans la pièce française : "Le Siége de Colchester."

Distribution des prix—Après la représentation de cette dernière pièce a eu lieu la distribution des prix. Les principaux prix ont été accordés à MM. Bachino, J. Delmas et R. Egan.

Distribution des diplômes—Ont été diplômés MM. T. Bosworth, L. J. Mestier, A. Pierre et H. Gelpi. Cette intéressante cérémonie a été dignement couronnée par le discourf d'adieu prononcé, avec un sentiment exquis, par T. Bosworth. Le public a applaudi chaleureusement à ce discours aussi bien écrit que bien senti et bien dédité.

Ces deux intéressantes soirées ont été singulièrement embellies par la musique des élèves du collége. Parmi ceux qui se sont distingués, musicalement parlant, nous devons citer MM. R. Toulmé, le fils de notre excellent maire, C. Farley, G. David et L. J. Mestier qui a déployé un talent instrumental multiple. On peut dire en somme, que cette exhibition scolaire fait le plus grand honneur et aux Frères et aux élèves, aux premiers pour avoir donné de si bonnes leçons, aux seconds pour en avoir si bien profité.

COUVENT.—Avant la soirée musicale, nous avons été invité à examiner les différents travaux exécutés par les jeunes élèves dans le courant de l'année. Tous mériteraient une mention spéciale ; néanmoins, pour ne pas être trop long, nous nous bornerons à citer quelques uns dans chaque genre.

Tapisserie.—Un magnifique tableau représentant notre Seigneur faisant Pâques, ouvrage de Mlle. L. Soulé ; un autre tableau remarquable, Assaut et Ismaël dans le désert, par Mlle. M. Nalty ; un tableau de fantaisie, plein de goût et de vérité, de Mlle. Z. Wolkart ; un autre du même genre, bien imaginé et bien fini, de Mlle. C. Cuevas.

Fleurs en laine.—Un charmant bouquet et un joli oiseau, de Mlle. M. Carter ; un autre bouquet aussi précieux, de Mlle. U. Walker ; plusieurs jolies peintures, des ouvrages de broderie, une belle dentelle faite aux crochets, de Mlle. C. Gonzalès ; des ouvrages en laine, de tout genre, faits avec beaucoup de goût ; enfin, les Sœurs de St. Joseph ont prouvé qu'elles ne négligent pas l'utile pour l'agréable, en étalant à nos yeux de la lingerie et des vêtements artistement confectionnés, entre autres deux chemises à plis finement travaillées, l'une de Mlle. Z. Wolkart, l'autre de Mlle. M. Carter.

Nous avons assisté ensuite à la soirée littéraire et musicale, puis à la distribution des prix. La soirée s'est ouverte par un chœur "*Hymne of gratitude*" chanté avec beaucoup d'ensemble ; puis nous avons écouté avec plaisir plusieurs morceaux de poésie dits avec beaucoup de sentiment. Nous citerons, entre autres, "*No charge of cross,*" par Mlle E. McLearn ; "*the gardian angel*" par Mlle T. Toccanier ; "*Cornelia's jewels*" par Mlle M. Carter ; "*St Vincent of Paul*" par Mlle C. Cuevas. [illegible] Z. Wolkart, L. Soulé, Mary Plazini se sont [illegible] bien acquittées des morceaux qu'elles ont exécutés sur le piano.

Mlles [illegible] et Maggie Nalty ont joué le duo de *La Cachucha* d'une manière très satisfaisante. Mlles E. Pierce et E. Spoterno ont exécuté également, d'une façon remarquable, le duo de "*Bagatelle de fantaisie.*"

Enfin, les différents rôles du drame de "La rose de St Jean" ont été remplis de manière à faire honneur à celles qui en étaient chargées.

La distribution des prix est venue clore cette intéressante soirée. Les élèves ont [illegible]

—On pouvait lire sur l'affiche du Grand-Théâtre de Genève, dimanche, 21 juillet 1872 : [illegible]

DÉPÊCHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Voyage du Roi d'Espagne.

Madrid, 11 août — Le roi Amédée est arrivé hier à Bilbao et a été reçu avec cordialité par le peuple. Le roi a gracié plusieurs chefs de la dernière insurrection carliste.

Le tribunal de Genève.

Genève, 12.—M. Cohen, l'avocat anglais qui avait fait pour la Couronne le rapport sur les réclamations américaines pour les pertes encourues par la marine marchande des Etats Unis, a été nommé de venir ici. Cela fait conjecturer qu'une décision a été rendue par le Bureau sur la question générale et la responsabilité de l'Angleterre pour les pertes directes, et que Cohen a été appelé pour plaider sur le montant des réclamations qui doivent être passées par le Bureau. La question principale sera de savoir si l'Angleterre a exercé la diligence nécessaire pour empêcher les croiseurs confédérés de sortir de ses ports et de prendre du charbon dans ses diverses stations marines. Sir Roundell Palmer a ouvert la discussion sur ces points et a parlé longuement à l'appui de la position prise par l'Angleterre.

MM. Waite, Evarts et Cushing ont répliqué. Ce dernier a soutenu que la même diligence de la part des autorités anglaises qui avait réussi à détenir les béliers confédérés aurait eu le même résultat avec les croiseurs si elle eût été également exécutée à leur égard.

Londres, 12 août.—Le général Sherman a visité le camp d'Alverthoit hier et a été reçu par les officiers d'une manière fort aimable.

Célébration en Irlande.

Dublin, 12 août.—Les catholiques irlandais se préparent à célébrer l'anniversaire du rappel de l'acte. Les principaux officiers orangistes engagent les hommes de ce parti à ne pas intervenir dans la célébration.

WASHINGTON.

Washington, 12 août.—Charles Sumner est allé au Nord.

Notre planète est déclarée être en dehors du cercle météorique par les astronomes à l'Observatoire du gouvernement. Ainsi plus de météores jusqu'au 13 novembre.

Le Bureau des affranchis qui revient encore sur l'horizon.

Washington, 12—Des ordres du département de la guerre prescrivent des règlements pour continuer l'œuvre du Bureau des affranchis sous la direction de l'adjudant-général de l'armée. Conformément à l'acte du Congrès qui abolit le bureau, un chef du bureau de déboursement sera établi au bureau de l'adjudant-général à Washington avec des bureaux à Louisville, St Louis, Nashville, Memphis, Vicksburg, Natchez et la Nlle-Orléans. Les payements pour les réclamants du Delaware, du Maryland et de la Virginie seront faits par l'intermédiaire du bureau à Washington. Dans la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, en Georgie, et en Floride, et dans les Etats où l'esclavage n'existait pas, par des officiers qui seront temporairement chargés de ce devoir, et dans tous les autres Etats, par les officiers payeurs sus énumérés.

Bulletin Météorologique.

Washington, 12 août.—Temps nuageux avec des vents du sud et de l'ouest dans les Etats du sud et du golfe.

DIVERS.

Lettre de Gratz Brown.

St-Louis, 10 août — On a publié une correspondance entre J. R. Doolittle et B. Gratz Brown, au sujet de la nomination de ce dernier comme vice-président par la Convention de Baltimore. Voici la lettre de Brown :

Département Exécutif, Jefferson City, 8 août.

Messieurs du Comité :

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre communication, qui m'annonce que j'ai été unanimement élu à Baltimore comme votre candidat pour la vice-présidence des Etats-Unis.

Devant cette preuve de confiance de la part d'un si grand nombre des représentants de mes concitoyens, je ne puis que exprimer trop vivement toute ma gratitude. Cette distinction me paraît immérite jusqu'à un certain point, parce que je crois que beaucoup d'autres plus dignes que moi auraient pu être choisis. Pourtant, si l'action de votre Convention est confirmée, je ferai de mon mieux pour accomplir les devoirs de ma charge, avec la fidélité que m'impose votre confiance, avec le zèle que demandent les intérêts publics, et avec la ferme résolution de me montrer digne de votre choix. Le seul fait que ce choix repose sur le programme de Cincinnati, qui a été adopté sans amendement par le parti démocrate que vous représentez à Baltimore, me prouve que c'est l'intérêt seul du pays qui vous fait agir, et que vous n'avez d'autre but que de le délivrer du danger qui le menace, pour le rendre à sa première condition de paix et de liberté. Pour arriver à cette fin, toutes les considérations mesquines ont été mises de côté par vous, et vous avez démontré clairement que ce mouvement n'était dirigé que par un esprit de patriotisme éclairé et plein de désintéressement, et n'avait pas en vue les intrigues d'un parti. Il n'a pas exigé l'abandon des anciennes convictions, ni d'un côté ni de l'autre. Il n'est pas le résultat d'un marché ou d'une négociation, mais il est venu du peuple même.

Quoique nous ayons eu dans le passé des opinions contraires sur de graves questions, maintenant que ces questions ne sont plus un obstacle entre nous, nous nous sommes unis pour nous occuper seulement de la question vitale qui intéresse en ce moment l'esprit public. Votre Convention a bien déclaré dans son programme quelle devrait être la conduite du gouvernement national, et sa conformité avec les idées démocratiques qui ont guidé notre administration dans les premiers jours de la république, est pour nous une garantie qu'il rétablira les droits égaux pour tous, la tranquillité et la stricte observance des lois de la Constitution.

Permettez-moi également, messieurs, de remercier, par votre entremise, la grande masse de votre parti qui a depuis ratifié votre action avec unanimité, et de leur dire, qu'en acceptant la nomination qui m'est offerte par eux, je le fais, croyant en toute sincérité qu'il n'y a rien, sur l'honneur et sur ma conscience, qui puisse m'empêcher de donner un appui cordial au programme qui a été présenté.

En terminant cette lettre, je dois dire que j'ai été sérieusement souffrant depuis que j'ai reçu votre communication, et que c'est ce qui a retardé l'envoi de cette réponse.

Avec le plus grand respect, veuillez me croire tout à vous,

B. GRATZ BROWN.

Collision de bateaux.

New York, 11 août. — Le steamer River Queen et le bateau remorqueur D. S. Miller se sont heurtés l'un contre l'autre sur la rivière Hudson, près de West-Point. Les dommages du steamer sont évalués à $1,000. Personne n'a souffert.

Une lettre de Belise, Honduras, rapporte que la goëlette Lizzie Webster, de la Nouvelle-Orléans, a fait naufrage sur les côtes de l'île de Cozumel, le 18 juillet. Un tiers de sa cargaison a été saisi par le gouvernement du Yucatan, un tiers a été pris par les habitants par droit de sauvetage, et le dernier tiers a été volé par les Indiens, qui ont enlevé jusqu'aux vêtements des passagers, parmi lesquels se trouvaient trois dames et sept enfants.

Le rapport officiel, par le général Loring, de l'attaque faite par le consul-général Butler contre le major Campbell, à Alexandrie, Egypte, dit qu'il y avait préméditation de la part de ce dernier, qui voulait avec l'aide de son domestique Woeleigh, assassiner le major Campbell.

Pendant que le général Loring faisait sa déposition au bureau de police, Woeleigh a voulu lui tirer un coup de pistolet, mais on a été empêché par la police.

Discours de l'ex-président Johnson.

Knoxville, 10 août. — L'ex-président Johnson a fait un discours en faveur de Greeley, et a dénoncé l'administration de Grant en termes mesurés mais sévères.

Excitation à Brownsville.

Brownsville, Texas, 11 août.—Il y a eu une grande excitation aujourd'hui au sujet du meurtre de M. Alexander, par trois bandits mexicains, qu'on dit appartenir à la bande de Cortina.

Les commissaires des Etats-Unis ont assisté à l'enquête, qui a prouvé que M. Alexander avait été tué par un officier de la bande de Cortina.

New York, 12 août.—Le comité central démocratique d'Etat se réunira demain à Saratoga, pour convoquer une Convention d'Etat, quand on assure si le premier juge Church permettra l'usage de son nom pour la place de gouverneur.

A un meeting italien, hier soir, il a été décidé qu'on célébrerait l'anniversaire de l'unité italienne par un pique-nique seulement et non plus par une procession.

Désastres fluviaux.

New York, 12 août—Joseph Corrigan et James Dunn ont reçu ce matin des blessures fatales. Dans [illegible]

[illegible]

Visite aux Ku-klux prisonniers.

L'agent de [illegible] Whitely, qui, conformément aux instructions de l'avocat-général, a visité les Ku-klux prisonniers à Albany, a adressé un rapport détaillé à l'avocat-général, qui conférera à ce sujet avec le Président dès qu'il sera de retour à Washington.

L'enquête à Brownsville.

Brownsville, 12. — Les témoignages établissent pleinement le fait d'une invasion en plein jour d'une bande de Mexicains en uniforme qui, s'étant portés à 40 milles dans l'intérieur du Texas, est retournée sur la rive droite du Rio Grande avec un millier d'animaux volés. L'inspecteur de la douane étant forcé de prendre la fuite. Il est prouvé aussi que les meneurs de Monterey ont expédié du cuir, tanné, provenant de la peau des bestiaux volés.

Des éleveurs d'animaux sont arrivés ce soir pour présenter leurs réclamations. On a la preuve que chaque semaine on fait traverser de grands troupeaux. La vie et les propriétés sont également à la merci des voleurs. Il n'y a qu'une voix sur la nécessité de faire mouvoir de grandes patrouilles sur les bords du Rio Grande afin d'en finir avec ces brigands.

Discours d'Horace Greeley à Concord.

Concord, N. H., 12 août.—Horace Greeley est arrivé ici ce matin à 10 heures, et a pris un char spécial pour Lancaster, avec une escorte de 50 personnes. Il a trouvé à Tilton une grande foule, et paraissant sur la plateforme du char il a harangué le peuple en ces termes :

Mes chers concitoyens de mon Etat natal le New Hampshire.—Quelques uns d'entre vous pourront peut-être bien accueillir un discours fait nécessairement à la hâte.

On a dit que nos Américains aiment un peu trop à voyager en Europe, mais je suis sûr que celui qui ne revient pas meilleur qu'il n'était auparavant et qui n'apprécie pas l'Amérique à son retour, doit être un pauvre Américain. L'Europe sous beaucoup de rapports, peut être meilleure que l'Amérique. Sa population est plus ramassée ; ses arts et ses sciences sont plus développés et les penseurs, j'en ai fait la remarque, ont moins de branches courtes que n'en ont les pionniers du New Hampshire.

Mais les Américains qui visitent l'Europe trouvent à chaque pas des raisons pour apprécier l'indépendance dont ils jouissent ici. Je pense que plus il y a de gens qui vont à l'étranger, plus il y en a qui apprécient à leur retour les lacs, le ciel, l'air, le sol fidèle, les riches paysages et les gloires de notre pays.

Je puis vous assurer, comme quelqu'un qui a voyagé en Europe, que je n'ai pu y trouver un peuple en général aussi bon pour considérer une question d'importance publique, excepté quand elle porte un caractère religieux, et si je me réjouis d'être né et d'avoir eu le privilége de vivre ici où le peuple peut dire tout ce qu'il veut sur le fonctionnement de nos institutions. Dans l'espoir et la croyance que notre pays, affranchi de quelques entraves, est destiné à nous devenir plus cher à tous, je prends congé de vous.

Une cérémonie générale de poignées de main a suivi le discours, après quoi, le train a poursuivi sa course.

Un autre discours de Greeley à Laconia.

A Laconia, une immense foule s'est portée au devant du voyageur qui a été accueilli par des acclamations et une bande de musiciens. Présenté par l'honorable E. A. Hibbard, M. Greeley a prononcé l'allocution suivante :

Concitoyens.—Pendant un demi siècle d'absence, j'ai visité presque toutes les parties des Etats-Unis, les Etats du Sud et de l'Ouest où j'ai des parents et le Nord m'attirant par la beauté de ses paysages. Je me réjouis de me trouver dans cette partie centrale de l'Etat, que depuis longtemps je désirais visiter. L'autre jour, j'ai gravi le sommet du Mont Kearsage. C'était un peu hardi pour un homme de mon poids et de mon âge. De là j'ai vu une plus grande étendue de pays, une campagne riante, des vergers fructueux et des maisons telles que les jeunes paysans d'aucune contrée n'en habitent de pareilles.

Les preuves d'une prospérité générale se voient partout dans une industrie constante, ce que je crois est le fondement de toute fortune. Je n'ai jamais vu des enfants mieux élevés et des habitants qui vivent mieux que ceux du New Hampshire. Attirés comme quelques-uns de vous ont pu l'être par le sol plus fertile de l'Ouest, dans l'Oregon, dans la Californie, dans le Texas, vous avouez pourtant qu'il n'y a pas de meilleur endroit pour vivre et pour mourir que le vieux Etat du New Hampshire ; aussi, mes amis, je vous dis adieu.

A Plymouth, M. Greeley a été reçu par un comité et un salut national. Il a répondu à un discours de bienvenue de Jos. W. Howe, de New York, et le train a gagné l'hôtel Pernigewassett, où M. Greeley a pris le train express pour Lancaster.

Construction nécessaire.

New York, 12 juillet.—Le *Tribune* dit qu'un comité du Conseil communal a découvert la preuve indubitable de fraudes s'élevant à plus de $250,000.

Le représentant [illegible] de $11,000 [illegible] de $28,000 [illegible] à Lindsay par le président Morse pour acheter les effets de la compagnie de gravures sur des planches d'argent de Lippitt, est une preuve que Lindsay n'a jamais rendu compte de cette balance.

Les amis de ce dernier disent que c'est un procès en réclamation contre les exécuteurs, par Lindsay, [illegible].

Grande course aux mines.

Ville du lac salé, 12.—Les mineurs s'empressent de courir vers les montagnes du Wasatch, à l'est d'ici, par suite de la découverte de mines d'or et d'argent. La nouvelle a été apportée par une troupe d'explorateurs envoyés par la compagnie d'Utah. Ces mines se trouvent, près de Castle Rock et du district de Dug Way. L'expédition organisée pour aller à la recherche des diamants, rubis, etc., dans l'Etat Arizona, part demain matin. Le capital de la Compagnie, a été pris en entier par les principaux marchands d'ici.

Procès contre les chemins de fer de New York.

New York, 12 août.—Le comité judiciaire du bureau des assistants-aldermen a présenté un rapport où il recommande de poursuivre dix compagnies de chemins de fer pour recouvrer des licences non payées et dont le montant ne s'élève pas à moins de $500,000.

La Fièvre jaune à New York.

New York, 12 août.—Le brick espagnol Numonica est arrivé aujourd'hui en 7 jours de la Havane, avec 12 cas de fièvre jaune à bord. Il est détenu à la Quarantaine.

Le Numonica jauge 7,000 tonneaux, tire 25 pieds d'eau et porte 800 hommes d'équipage. Quatre hommes ont succombé à la fièvre jaune pendant la traversée.

RIVIÈRES.

Etat du Fleuve, Bateaux, etc.

Vicksburg, 12 août — Descendant, les steamers C. C. Wells, Ouachita Belle. Temps clair et chaud. Le fleuve baisse.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 12 août—Arrivé, le steamer Harris d'Indianola par Galveston.

MARCHÉS.

Marchés Européens.

Paris, 12 août—Rentes 55 45

Liverpool, 12 août, au soir.—Coton sans changement ; Middling 9 7/8, Orléans 10 1/4 ; vendu 10,000 balles.

Marchés Américains.

New York, 12 août, au soir.—Argent 3 à 3. Sterling ferme. Or 115 3/8 à 115 1/2. Gouvernements calmes.

Memphis, 12 août.—Coton nominal. Stock léger.

New York, 12 août, au soir.—Coton plat, Middlings 21 3/4 ; Orléans 22 1/8.

Galveston, 12 août — Coton plat et nominal. Stock [illegible].

Savannah, 12 août — Coton plat et nominal, Middling 20 1/4.

Mobile, 12 août — Coton plat et nominal. Stock 750.

Charleston, 12 août — Coton plat, Middling nominalement à 19 5/8 20. Stock 3,814.

LES TROUBLES DANS LES DISTRICTS MINIERS EN FRANCE.

Versailles, 26 juillet.

De nouveaux désordres ont eu lieu à Anzin (Nord). Les grévistes ayant tiré sur les troupes, celles-ci ont riposté ; un mineur a été tué et plusieurs ont été blessés.

Le mouvement des grèves dans le Nord est l'œuvre d'individus étrangers aux localités, qui paraissent être des agents de l'Internationale.

Les dernières dépêches annoncent que la situation tend à s'améliorer.

Dans le Nord, autour de Douai et de Denain, la journée d'hier a été très calme. Dans toutes les fosses des environs de Denain et d'Anzin, le travail continue. Les chemins sont poursuivis par la cavalerie, qui a déjà fait une centaine de prisonniers.

La nuit a été très calme dans le Nord. On y est maître de la situation. Le travail continue dans toutes les fosses d'Anzin, mais la grève persiste à Aniche et sur un autre point près de Douai.

Dans le Pas de Calais, le travail a été repris depuis hier matin à Hénin-Liétard, à Billy et à Montigny.

Les fosses de Marie et de Ferrey seules sont encore en grève.

Le 5me de ligne, parti hier de Paris, est arrivé aujourd'hui à Douai.

Le journal le *Pas-de-Calais* publie la dépêche suivante :

Président de la République française au préfet du Pas-de-Calais.

J'approuve votre conduite et la promptitude de la répression. Il faut absolument que ces désordres finissent sans retard. J'ai fait partir un régiment pour Douai avec des vivres et des tentes.

Un second, celui qui fait brigade avec le régiment parti, est prêt à s'embarquer. J'ai 100 mille hommes ici, et les moyens de répression ne nous manqueront pas.

La République ne doit souffrir le désordre nulle part, surtout le désordre envoyé du dehors par des perturbateurs qui voudraient bouleverser la société européenne.

Ce sont des ennemis de la libération qui sont ceux qui, dans ce moment, inquiètent les esprits et menacent la sécurité de la France.

Il faut donc tout de suite les réduire par la force et la justice.

A. THIERS.

Faits Divers.

—La *Fund*, de Berne, apprend de Berlin que l'affaire de San-Juan recevra bientôt sa solution, par suite de la décision que prononcera l'empereur Guillaume, choisi comme arbitre par l'Angleterre et les Etats-Unis dans cette question.

Nos lecteurs se souviendront qu'il s'agit de la possession de l'île de San-Juan, réclamée par les deux puissances. L'empereur, après avoir reçu les documents des deux cabinets, a chargé de les examiner un conseil de la couronne composé de trois membres de la Chambre des Seigneurs allemands, et c'est sur le rapport de cette commission que Guillaume se décidera cette question en litige.

—Une note prise dans une correspondance anglaise du *Paris-Journal* :

19 juillet.—Ce soir, Kavanagh doit parler. Kavanagh est un membre du Parlement et un jeu de la nature. Kavanagh se compose tout simplement d'une tête et d'un tronc informe. Aux Communes, un domestique l'apporte et le dépose sur son banc. Aux deux moignons qui naissent de ses épaules sont attachés des crochets avec lesquels il peut manier une fourchette et un couteau. Il monte à cheval, fixé dans un petit panier, et fait comme les autres son tour à Rotten-Row.

Dans ce misérable corps habite une pensée virile, et quand elle en sort, tout le monde écoute. L'avorton est un orateur.

—Enfin le conflit entre le gouvernement allemand et celui d'Haïti est-il terminé, que la flotte allemande se prépare à une nouvelle expédition, cette fois contre le bey de Tunis.

La *Tages-Presse* apprend de Berlin que le consul de Prusse, à Tunis, a remis au gouvernement de Tunis un ultimatum demandant péremptoirement le payement d'une somme de cinq millions, que la maison de banque prussienne de M. Erlanger prétend lui rester due.

En cas de non-payement, la flotte allemande bombarderait Tunis. Justice sommaire et sans contrôle !

L'affaire des fournisseurs de l'armée du Nord est terminée. Le tribunal correctionnel de Lille a condamné M. Fontaine (par défaut), à cinq ans de prison et 5,000 fr. d'amende. M. Guffroy à trois ans de prison et 5,000 fr. d'amende. Il sont M. Joyre solidaire des dommages-intérêts avec les deux précédents. Ont été acquittés le baron Vanlaeth, M. Geschheimer et Mme Mesnier, de Mesnières.

—Dans son numéro du 29 juillet 1870, le *Petit Moniteur* publiait un défi de M. Thomas, président de la chambre des notaires de Paris, portant que M. Thomas s'offrait de parier 200,000 fr. contre 100,000 que les Français seraient à Berlin le 15 août suivant.

Dans son numéro du lendemain, le *Petit Moniteur* faisait paraître une lettre en réponse, aux termes de laquelle M. Mouillac, négociant, demeurant rue de Marignan, signifiait à M. Thomas qu'il acceptait les termes du pari.

M. Mouillac a malheureusement gagné son pari, et aujourd'hui il se présente pour le réclamer, par les voies judiciaires, à M. Thomas, la somme de 100,000 fr. Plusieurs de nos confrères se demandent si ce pari rentre dans la catégorie de ceux que reconnaît le Code civil. Evidemment non. Le Code civil n'admet de paris, que ceux faits en vue d'un jeu "tenant à l'adresse et à l'exercice du corps." Et la campagne de 1870 n'a point été un jeu, hélas !

—Il se baignait !

—Les vagues arrivent doucement et respectueusement autour de ses pectoraux ; les poissons regardaient de loin et semblaient se dire dans leur langage muet : c'est LUI. Plus hardi que les autres, un phoque s'approche, [illegible] LUI [illegible] Paris !

—Tiens, Ulbach ! Sé-Il, en souriant.

Mais le phoque, ne voulant pas profiter de sa méprise, se glisse doucement entre ses jambes, et, le soulevant sur son dos, le promène sur la plaine liquide.

LUI dit : rien pour rien, tout nous tient. la selle veut le salaire, le travail veut la reconnaissance ! A moi seul tu seras mon Brasset, mon Paul, mon Auguste, tu seras le phoque-déo !

MON PREMIER est [illegible] MON SECOND est [illegible] MON TOUT [illegible]

Le phoque eut un soubresaut violent. Mais IL serra ses flancs et dit :

—Phoque, MON PREMIER est Omar. [illegible]

On entendit un bruit de vagues agitées. Le phoque venait de faire justice.

—Une annonce du *Times* faisait dernièrement appel à des candidats pour une place d'organiste et professeur de musique.

"On accepterait, disait-on, même une dame, soit un homme."

Quelques jours après, le candidat suivant faisait publier les lignes suivantes :

"Messieurs,

"J'ai vu votre annonce demandant un organiste-professeur de musique, soit homme, soit femme ; ayant été l'un et l'autre pendant plusieurs années, j'ai l'honneur de vous offrir mes services.

X......"

"CLUB ESPAÑOL," (Infantes de Seymour.)

ORGANIZADO EN 1868.

Sala de reunion, calle Vieja Levée, No. 207.

En la Asamblea que tuvo lugar el 7 del corriente, fueron adoptadas las resoluciones siguientes :

Habiendo la Convencion Nacional Democrática de Baltimore nombrado á los Hon. Greeley y Brown por Presidente y Vice-Presidente de los Estados Unidos ;

Y habiendo la Comision Ejecutiva del partido "Demócrata-Reformista" del Estado de la Louisiana, reunidos y entendido con el objeto de formar una Ticketa de fusion en este Estado ;

Y habiendo dicha Comision Ejecutiva hecho las nominaciones siguientes, á saber :

Coronel McEnery, Gobernador ;

J. Jonas, Tte Gobernador.

Y otros nombres de Ciudadanos respetables de este Estado, y además el partido Democrático, para ocupar los puestos oficiales de mismo ;

Y estando resueltos, como todos los Ciudadanos del Estado, [illegible] de que todo, bajo la bandera de la Democracia, el Estado de la Louisiana podrá recobrar reforma y prosperidad, como igualmente los Ciudadanos sus derechos individuales ;

Resuelto : Que, nosotros, miembros del "Club" Español, nos obligamos á sostener, recomendando nuestros votos, los Candidatos Democráticos arriba mencionados.

Resuelto : Que reconocemos en el partido Democrático, el solo partido político que pueda garantizar en lo venidero los derechos constitucionales é individuales á cada ciudadano de la Nacion ;

Resuelto : Que por la presente, invitamos á todos los Españoles que adhieran á nosotros, con el objeto de constituirnos á nombre y [illegible]

[illegible] Que [illegible]

[illegible] MC-ENERY."

Oficiales :

[illegible] GABRIEL PRATS.

Vice-Presidente, MARIANO PELAYO.

[illegible] MAR. TRUEBA.

[illegible]

[illegible] Mariscal [illegible]

[illegible]

Por orden del Presidente.

V. R. FERNANDEZ, Secretario.

Mardi hier lundi, à 5 heures, à l'église de Notre-Dame de Bon-Secours, par le Rév. abbé [illegible], FORTUNÉ LECLERC, à Mademoiselle [illegible] BOUDREAUX, tous deux de cette ville.

Décédé hier, à 5 heures du matin, âgé de 45 ans, J. BERNARD AVEGNO, [illegible]. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille, sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu ce matin [illegible] résidence Vve J. [illegible] Lapeyre, à l'angle des rues Ste-Claude et Ste-Anne.

De la part de la famille.

Comité Alsacien-Lorrain.—Les Alsaciens-Lorrains originaires des territoires annexés, sont priés d'assister à une Assemblée générale, qui aura lieu DIMANCHE PROCHAIN [illegible]

N. B. Cette assemblée sera la dernière avant la clôture [illegible]

[illegible] M. MARSCHON.

Association Française de Secours Mutuels [illegible]

P. L. BOUNY, Secrétaire.

[illegible]

Avis. Collége de Spring Hill.

L'Exercice de clôture de ce collége aura lieu [illegible] MARDI, [illegible] à 10 heures [illegible] le MERCREDI, 21, [illegible]

AVIS—Les consignataires par le navire Ida, de Marseille, [illegible]

U. MARINONI, 42 Vieille Levée.

En débarquement du navire Ida, de Marseille, [illegible]

[illegible]

U. MARINONI, 42 Vieille Levée.

AVIS

Aux Propriétaires ayant des maisons vides.

AYANT beaucoup de demandes de maisons à louer [illegible]

[illegible]

B. NAUTRÉ, Agent de Propriétés, 79 rue Bienville. [illegible]

Perdu.

IL a été perdu dans la rue Carondelet, [illegible] un LIVRE DE PLANS [illegible]

Blanchisseuse.

ON a besoin immédiatement d'une BONNE BLANCHISSEUSE ET REPASSEUSE, [illegible]

Banque des Travailleurs

Au No 2 de la rue de Chartres.

[illegible]

JOSEPH HERNANDEZ, Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle [illegible]

L. E. MAREE, JOSEPH SOLOMON, [illegible] SCHMIDT, [illegible] RAYMOND, [illegible] COOPER, [illegible] SCHMIDT, [illegible] A. BARBOLA, [illegible] KRACHON, JACOB [illegible], [illegible] LOWENTHAL, [illegible], [illegible] GRIMA, [illegible] SCHERCK, [illegible] STAEGER, [illegible] KUHLEIN, [illegible] SAINTIN.

R. W. YOUNG, Secrétaire.

Département de la ville.—Avis aux Contribuables.

CONFORMÉMENT à la section [illegible]

E. BONZANO, Administrateur.

Avis.

J'E, soussigné, préviens mes amis et le public que je ne serai dorénavant responsable d'aucune dette [illegible]

MIGUEL.

Ports, Vermouth, Absinthe, &c

[illegible]

ANT. [illegible]

BUREAU DE LA COMPAGNIE POUR L'Assurance [illegible]

[illegible]

Le 29 juillet 1872, à une assemblée des actionnaires de la Compagnie pour la conservation de [illegible]

[illegible]

E. P. FLANDERS, Président.

John F. [illegible], Secrétaire.

Chaudières à Sucre.

UN assortiment de CHAUDIÈRES en FONTE [illegible] A vendre par M. A. de LIZARDI & CIE, No 9 Carondelet.

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Bureau : Rue St-Pierre, No. 6 [illegible]

[illegible]

P. A. PERRICHOURE. Henri CHAURANT

La seule Fabrique de CONFISERIE AU SUD Avec une Usine à vapeur. H. CHAURANT & CO. Successeurs d'E. TURPIN (RED STORE) 98 ... Rue Vieille-Levée ... 98

La seule Maison Française et la plus [illegible]

CANDI

A la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS (Médaillés aux Foires de Louisiane State Fair), BONBONS, DRAGÉES, LOZENGES, etc. CHOCOLATS.

Importations directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX, SIROPS de jus de fruits, INCOMPARABLES par leur arôme et leur qualité.

Importateurs de jus de fruits, tels que : FRAMBOISES, GROSEILLES, FRAISES, etc.

H. CHAURANT & Co., RED STORE, 98 ... Rue Vieille-Levée ... 98

BERGIER & REINE, NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, No 3, Rue Tchoupitoulas.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC. Otard Dupuy & Co, et autres marques.

VINS EN BARRIQUES ET EN CAISSES.

[illegible]

VINS BLANCS. [illegible]

VINS DE BOURGOGNE. [illegible]

CHAMPAGNES. Carte Noire, Carte d'Or.

VERMOUTH. Noilly Prat & Co., Martini, Sola & Co.

VINS PORTO ET SHERRY. V. Faure & Co. Etc. Etc.

GENIEVRES DE HOLLANDE. La Cloche, L'Etoile.

DIVERS, SIVERS. [illegible]

BUREAUX —DE LA— Société d'Assistance, de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie en Louisiane. AU No 120 DE LA RUE CARONDELET.

QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, 31 Juillet 1872.

[illegible]

L. N. MARKS, Président.

L. A. FOURNIER, Trésorier.

POUDRE LEVAIN —DE— JOHN S. DUNHAM.

ELLE est sans égale pour le dessert et [illegible]

A vendre en gros et en détail, par QUEYROUZE & BOIS, Au coin des rues Bienville et Vieille-Levée, Magasins Bleus.

PHARMACIE A VENDRE.

DÉSIRANT me retirer des affaires [illegible]

SIROP PECTORAL BALSAMIQUE.

[illegible]

F. P. DUCONGÉ, No 20 de la rue de Chartres, N. O.

LA MACHINE A COUDRE DE "WEED," A L'USAGE DES FAMILLES, [illegible] PREMIER PRIX [illegible]

A. L. BRUNSON, Agent, Au No 197 de la rue du Canal.

En débarquement du navire américain "Mary E. Rowland", de Marseille.

50 barriques VIN de Bandol, [illegible]

U. MARINONI, 42 Vieille Levée.

Attendu de Bordeaux et de Marseille, par navire Elytis, Ida, et Rowland,

[illegible]

BLANCHIN & GIRAUD, 62 Vieille-Levée.

[illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS, 191 et 193, rue Vieille-Levée, 193 et 191.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE

[illegible]

NORMAN & REISS. Nos 191 et 193 rue Vieille-Levée.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÈME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par NORMAN & REISS, Nos 191 et 193 de la rue Vieille-Levée.

Attendu de Bordeaux, Par le navire [illegible] MATHER, et à vendre, au débarquement, par les soussignés :

220 barriques VIN ROUGE de différentes qualités,
[illegible] VIN BLANC,
[illegible] EAU-DE-VIE,
[illegible] SARDINES à l'huile,
[illegible] HUILE d'olive, [illegible]
[illegible] EAU-DE-VIE de Cognac.

QUEYROUZE & BOIS. Magasins Bleus, encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée.

AUGUSTE COUTURIÉ, 98 Rue de la Vieille-Levée 98

Seul Agent pour la vente des Champagne Chs. Heidsieck & Co., Cognac J. & F. Martell [illegible], Genièvre de [illegible]

Charbon. Charbon. Charbon.

Le soussigné [illegible] charbon [illegible]

G. W. TUCKER.

Avis.

LA Société existant jusqu'à présent sous la raison de FATJO, MARKS & CO., est dissoute de ce jour, d'un commun accord. [illegible]

D. FATJO, JNO. BRUNASSO, JOS. [illegible], I. N. MARKS.

Nlle-Orléans, 31 juillet 1872.

[illegible]

I. N. MARKS.

Les soussignés ont formé, ce jour, une Société sous la raison de FATJO & CO. [illegible]

D. FATJO, JNO. BRUNASSO, D. FATJO.

Produits d'Espagne et de France. En magasin et en "stand-back", [illegible]

250 [illegible] VIN de Bordeaux [illegible]

[illegible]

FATJO & PONJUAN, No 233, rue Vieille-Levée.

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer.

Une maison [illegible]

A vendre.

UNE GROCERIE [illegible]

A Louer.

La belle maison No 367 rue de l'Esplanade, [illegible] AVENDANO FRÈRES.

A Louer.

Le magnifique magasin No 66 rue Vieille-Levée. [illegible] BLANCHIN & GIRAUD.

A LOUER.

Une maison fraîchement réparée [illegible] B. TIBLIER.

A Louer.

Le MAGASIN situé rue de la Vieille-Levée, [illegible]

A Louer.

La maison à étage [illegible]

A Vendre.

Une jolie maison de résidence [illegible]

A Louer.

La maison basse [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 12 AOUT.—CLASSE No 191.

[illegible]

HOWARD SIMMONS & Co, Commissaires.

[illegible]

Changement de Magasin.

M. ELIE

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public qu'il vient de transporter son MAGASIN DE PIANOS ET D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE Du No 16, Rue Royale, Au No 151, Rue du Canal, (Ancien Magasin Lion & Fassiné.)

J. A. PERIER. PIANOS ET HARMONIUMS, 66 ...... ROYALE ...... 66. CONCURRENCE IMPOSSIBLE.

La maison J. A. PERIER vient de recevoir un choix considérable de PIANOS [illegible] Pleyel, Wolf & Co., Walter, Aucher [illegible]

MODES. 68 ...... Rue Royale 68

Mme LÉON DROUET

A l'honneur d'annoncer aux dames de sa clientèle qu'elle a vendu son magasin à Mlle ALICE HOPKINS, [illegible]

AVIS

D. AUGUSTIN, Avocat, Passage de la Bourse, No 41—Registrar des Faillites [illegible]

CHAMPAGNE Chs. FARRE REIMS.

SEULS AGENTS AUX ÉTATS-UNIS, Vor. MAIGNAN & F. LABORDE, Nos 23 & 25 BIENVILLE STREET, Nlle-ORLEANS.

Nouvelle Récolte de Navets, de Buist.

REÇUE par le steamer "George Washington," [illegible]

RICHARD FROTSCHER, No 12 rue Dumaine, près le Marché Français.

Mme LEONCE, DOCTEUR ET PROPHÉTESSE, INFORME sa nombreuse clientèle qu'elle a transporté ses offices au No. 179 [illegible] REMPARTS, [illegible] PASSÉ, du PRÉSENT et de l'AVENIR [illegible]

Important pour les Cafés et Saloons de Bière.

LE soussigné à l'honneur d'annoncer [illegible] CINCINNATI LAGER BEER [illegible]

ROBERT [illegible]

E. H. REYNES & BRO, [illegible]

CHANGE sur Paris et Londres. [illegible]

LÉON QUEYROUZE. [illegible] BOIS.

QUEYROUZE & BOIS, MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET toutes sortes de produits de l'Ouest. Aux Magasins Bleus. Coin Vieille Levée et Bienville, Nlle-Orléans.

Jno. T. MICHEL, GEO. McD. MARKS.

Jno. T. Michel & Co. COURTIERS DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, Au coin de l'Avenue Napoléon et de la rue des Magasins, [illegible]

FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur et Agent de Propriétés foncières, Bureau, No 97, Passage de la Bourse. [illegible]

ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, [illegible] CARRIÈRE

A. CARRIÈRE & Co., NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, &C, &C. No 42 rue Vieille-Levée,

REÇOIVENT régulièrement : Vins en barriques et en caisses, [illegible]

J. B. CAMORS & CO., MARCHANDS DE FARINE —ET— Négociants Commissionnaires, 63 ...... RUE TCHOUPITOULAS ...... 63 NOUVELLE-ORLEANS.

En Détail ! En Détail !

EPAULES pesées [illegible] JAMBONS [illegible]

S. B. CHURCHILL, Au No 60 de la rue des Magasins, [illegible]

F. GONTHIER, MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE, 34 ...... rue St-Charles 34

[illegible]

GAZADE & CROOKS, No 30 Beaver Street, NEW-YORK.

Seuls agents aux Etats-Unis, de MM. OTARD, DUPUY & CO., [illegible] EAUX-DE-VIE OTARD, DUPUY & CO. [illegible] COGNAC [illegible]

WASHINGTON MORTON. [illegible]

GAZAUX & VERGNOLE, IMPORTATEURS, VINS, LIQUEURS, &c. FABRICANTS DE SIROPS. [illegible] Vieille-Levée.

WARRANTS SELTZER APERIENT

TARRANT'S SELTZER APERIENT. [illegible]